

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

USAGE RECOMMANDÉ:

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

GYPSUM

Aucun

Additif de fluide de forage.

Aucun connu

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

780-468-4064 (24hr)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Cancérogénicité - Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée - Catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Provoque des lésions aux poumons à la suite d'une inhalation prolongée ou répétée.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

CONSEIL DE PRUDENCE:

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales.

AUTRES DANGERS:

Aucun.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

Sulfate de calcium dihydraté

Quartz: silice cristalline

NUMÉRO DE CAS

14808-60-7

CONCENTRATION

<1 (p/p)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Si une irritation se produit, avant les pauses et à la fin du travail, laver avec du savon et de l'eau. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec de l'eau tiède coulant doucement jusqu'à ce que les particules soient enlevées et l'irritation cesse. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION:

Aucun premier secours requis pour l'ingestion de petites quantités. Si une grande

INHALATION:

quantité est ingérée, consulter un médecin.

Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin. L'inhalation peut aggraver une maladie respiratoire existante.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Peut provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition à long terme à la silice cristalline respirable peut causer une maladie pulmonaire, y compris la silicose et le cancer du poumon.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Utiliser un support adapté à l'emballage et au feu environnant.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Aucun.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Aucun. Le produit est incombustible.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:

N'est pas applicable.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Évitez de créer des nuages de poussière. Éviter de respirer la poussière; porter un respirateur approuvé. Enlever et nettoyer soigneusement les vêtements contaminés avant de les re-porter.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Passer l'aspirateur, si possible, pour éviter de générer de la poussière en suspension dans l'air. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination. Ne pas rincer à l'eau; devient glissant lorsqu'il est mouillé.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Évitez de créer de la poussière. Pratiquez la prudence raisonnable et la propreté personnelle. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition sous les limites recommandées. Porter une protection respiratoire approuvée. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Glissant lorsqu'il est mouillé. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Utilisez un bon entretien dans les zones de stockage et de travail pour éviter l'accumulation de poussière. Conserver dans un endroit frais et sec.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUE

Quartz: silice cristalline

LIMITS D'EXPOSITION:

VME = 0.025 mg/m³

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

Maintenir des contrôles d'ingénierie et / ou de ventilation adéquats pour maintenir les ingrédients dangereux en dessous des limites réglementaires.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Porter des masques antipoussières ou des respirateurs approuvés par NIOSH pour la poussière contenant de la silice.

PROTECTION DE LA PEAU:

Préférence personnelle.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux recommandés.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

S'assurer qu'un poste de lavage oculaire et une douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE ET COULEUR :	Poudre grise.
ODEUR:	Inodore.
SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable.
pH:	~7
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	N'est pas applicable.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	N'est pas applicable.
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable.
TAUX D'ÉVAPORATION:	Non déterminé.
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	Incombustible.
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable.
TENSION DE VAPEUR:	N'est pas applicable.
DENSITÉ DE VAPEUR:	N'est pas applicable.
DENSITÉ RELATIVE:	2.3
SOLUBILITÉ:	Insoluble dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	Indisponible.
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	1450°C
VISCOSITÉ:	N'est pas applicable.
CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES :	Indisponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucun connu.
CONDITIONS À ÉVITER:	Aucun connu.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Acide hydrofluorique.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	Non déterminé.
-------------------	----------------

TOXICITÉ DES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	DL50 (ORALE)	DL50 (CUTANÉE)	LC50 (INHALATION)
Quartz: silice cristalline	Indisponible	Indisponible	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU:	Possible séchage provoquant une dermatite.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut provoquer une irritation mécanique.
INGESTION:	Faible toxicité orale. Aucun effet attendu.
INHALATION:	Peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Ce produit contient de la silice cristalline. Respirer de la poussière contenant de la silice peut ne pas causer de blessures ou de maladies visibles même si des dommages permanents aux poumons peuvent survenir. L'inhalation chronique peut causer la silicose, une maladie pulmonaire progressive, invalidante et parfois fatale. On a observé que l'exposition chronique par inhalation à du quartz de silice cristalline provoque des

CARCINOGENICITÉ:

effets sur les ganglions lymphatiques, des effets sur les reins et des maladies auto-immunes.

La bentonite n'est pas répertoriée par l'ACGIH, le CIRC, le NTP ou l'OSHA. Le quartz de silice cristallin, lorsqu'il est inhalé de sources professionnelles, est considéré comme cancérigène pour les humains par le CIRC (Classe 1) et par le NTP. L'ACGIH classe la silice cristalline, le quartz, comme cancérigène suspecté pour l'homme (A2).

TERATOGENICITY:

Pas d'information disponible.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:

Pas d'information disponible.

MUTAGÉNICITÉ:

Il a été démontré que la silice cristalline provoque des effets mutagènes dans les cellules humaines in vitro.

TOXICITÉ CHRONIQUE:

L'inhalation prolongée de silice cristalline respirable peut causer une maladie pulmonaire, la silicose, le cancer du poumon et d'autres effets.

EFFETS DES ORGANES CIBLES:

Système respiratoire (poumons).

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:

Pas d'information disponible.

PERSISTANCE ET DEGRADATION:

Non applicable aux matériaux inorganiques.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:

Pas d'information disponible.

MOBILITÉ DANS LE SOL:

Pas d'information disponible.

AUTRES EFFETS NOCIFS:

Pas d'information disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Peut être éliminé en tant que solide inerte dans une décharge contrôlée à certains endroits: Vérifier auprès de l'opérateur local. Des emballages vides doivent être pris pour le recyclage local, la récupération ou l'élimination des déchets: Vérifiez auprès de l'opérateur de déchets local.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG:

Non réglementé

DOT:

Non réglementé

IATA:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

NUMERO ONU:

N'est pas applicable

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:

N'est pas applicable

CLASS DE DANGER:

N'est pas applicable

GROUPE D'EMBALLAGE:

N'est pas applicable

TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:

N'est pas applicable

TRANSPORT EN VRAC:

N'est pas applicable

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

N'est pas applicable

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:

Tous les composants sont répertoriés.

TSCA:

Tous les composants sont répertoriés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION:

24 mars 2026

REMPLE :

Aucun

AVIS:

Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.